

P A D D

Notre territoire demain.

Organiser un territoire multipolaire

Le regroupement de l'offre de logements, des activités, des services et équipements, des transports collectifs sur le réseau des polarités permettra un développement plus solidaire, facilitant la mixité sociale, limitant la consommation d'espaces et les déplacements automobiles, préservant les activités agricoles. 7 polarités sont identifiées sur le territoire.

Comment s'organise le développement d'une polarité ?

Les polarités se créent progressivement par un phasage organisé de leur développement :

phase 0

Les "polarités" sont des communes ou regroupements de communes desservis par des axes de communication structurant le territoire. Les communes disposent d'un potentiel de développement.

phase 1

- Développement d'une offre diversifiée de l'habitat,
- Accueil de nouvelles activités,
- Organisation des réseaux de déplacements.

phase 2

- Mise en place d'un pôle multimodal (parc-relais, terminus de transports en commun...).
- Développement de nouveaux services et équipements à la population.
- Développement de l'offre de transports collectifs à haute performance.

Les habitants des communes trouvent ainsi au sein des polarités les services et équipements nécessaires à leur vie quotidienne sans avoir à se déplacer jusqu'au cœur urbain.

